



DES « VISIONS ICY PEINCTES » AUX « EXEMPLES VRAIS » : L'ÉVIDENCE DE L'HISTOIRE DANS *LES TRAGIQUES* D'A. D'AUBIGNÉ

Véronique FERRER (Université Bordeaux-Montaigne)

Comme le souligne François Hartog, dans son livre intitulé, *L'Evidence de l'histoire. Ce que voient les historiens*, l'évidence relève plus de la philosophie et de la rhétorique que de l'histoire. *L'evidentia*, mot introduit dans la langue latine par Cicéron, traduit le grec *enargeia*, qui désigne un effet du discours propre à susciter l'imagination de l'auditeur ou du lecteur pour lui faire voir ce qui est décrit, pour rendre évident ce qui ne l'est pas¹. Chez les philosophes, l'évidence est la certitude fondée sur l'expérience, elle-même liée à l'intuition et à la vision, sans l'intermédiaire de l'intellect. Pour Aristote, c'est la vue qui « est par excellence le sens de l'évidence », liée « au vrai et nécessairement vraie »². « Entre ces deux formes d'évidence », où situer l'histoire, interroge François Hartog³ ? L'historiographie ancienne, qui cherche surtout à « mettre sous les yeux », tente de retrouver la certitude du philosophe ou la vision inspirée de l'aède dans le témoignage. L'attestation par la vue, autrement appelée autopsie, constitue un gage d'authenticité, que l'historien transmet au lecteur en lui faisant voir par les procédés de *enargeia* ce qu'il a eu le privilège de voir. Entre le philosophe et l'orateur, l'historien, acteur et spectateur des faits qu'il décrit, tente de retrouver leur force de vérité au-delà même des apparences.

D'Aubigné reprend à son compte les critères de l'historiographie antique, ceux de Thucydide en particulier, pour qui « l'œil est au centre de l'histoire » et pour qui « l'histoire se fait au présent »⁴. Il embrasse la complexité du statut de l'historien, à la fois *histor* (garant juridique) et *martus* (martyr), témoin externe et victime portant dans sa chair la blessure des événements⁵. *Les Tragiques* sont simultanément une expérience et une écriture de l'histoire que le poète donne en partage à ses semblables dans un dessein testimonial et mémoriel. Pour que le témoignage soit efficace, c'est-à-dire pour qu'il s'inscrive dans la mémoire collective, le « visible » doit être « lisible ». Toute la tâche du poète-historien consiste à rendre au réel l'évidence qu'il a perdue dans la confusion des guerres et des massacres, suivant une lecture théologique prédéfinie. « Historial » et « théologien »⁶ ? La caractérisation de *Vengeances* par d'Aubigné vaut pour l'ensemble du poème, *a fortiori* pour les quatre derniers livres, où le tableau historique se confond avec la vision prophétique et devient l'exemple au sens de preuve – l'*evidence* anglo-saxonne – d'une vérité supérieure qui ordonne le chaos du présent.

¹ François Hartog, *Evidence de l'histoire. Ce que voient les historiens*, Paris, Editions de l'école des hautes études en sciences sociales, « Cas de figure », 2005, p. 11.

² Barbara Cassin, « Procédés sophistiques pour construire l'évidence », *Dire l'évidence (philosophie et rhétorique antiques)*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 19.

³ F. Hartog, *op. cit.*, p. 12.

⁴ *Ibid.*, p. 78-79. Frank Lestringant parle de « d'expérience oculaire » comme garantie de véricité : voir *Lire Les Tragiques*, Paris, Classiques Garnier, 2013, p. 46 et p. 51 : « La meilleure garantie que l'on puisse apporter à la véricité d'un événement est de l'avoir soi-même vu. »

⁵ Voir Olivier Pot, citant François Hartog dans *Entre Cléo et Melpomène. Les fictions de l'histoire chez Agrippa d'Aubigné*, dir. Olivier Pot, Paris, Classiques Garnier, 2010, p. 28.

⁶ *Les Tragiques*, éd. Jean-Raymond Fanlo, Paris, Champion, 1995, « Aux lecteurs », p. 13 ; éd. Frank Lestringant, Paris, Poésie/Gallimard, 1995, « Aux lecteurs », p. 57.



Le témoin se fait exégète de l'histoire à des fins pastorales : à sa manière de poète, il contribue à l'entreprise collective d'édification et de consolation, d'instruction et d'exhortation, qui accompagne étroitement la période des guerres de religions, celles du XVI^e siècle comme celles du XVII^e siècle. L'écriture poétique de l'histoire rejoint le militantisme confessionnel des manuels de dévotion dont elle utilise l'argumentation et le langage.

Il s'agira de s'interroger ici sur les ressorts et les ambitions de l'évidence, que j'aborderai d'un point de vue strictement philosophique et théologique, et non poétique, pour ne pas reconduire les nombreux travaux qui ont déjà porté sur l'écriture de l'*enargeia*. Ce questionnement s'articulera autour de trois points : l'expérience de l'histoire ou le poète témoin ; l'exégèse de l'histoire ou le poète herméneute ; les consolations de l'histoire ou le poète pasteur.

L'EXPÉRIENCE DE L'HISTOIRE OU LE POÈTE TÉMOIN

Dès le premier chant des *Tragiques*, le poète se réclame d'une démarche historiographique traditionnelle (« Car mes yeux sont tesmoins du subject de mes vers », I, 371), qui établit une équation entre témoignage et vérité : comme le dit Frank Lestringant, « le témoignage personnel l'emporte nécessairement sur toute espèce d'autorité extérieure »⁷. Voilà de quoi garantir, au seuil de l'œuvre, la véracité de la parole historienne du poète jusque dans la transformation progressive de la vue en vision, du tableau réaliste en tableau céleste, en particulier dans les livres V, VI et VII des *Tragiques*. Alors que les premiers livres mettent en avant l'expérience du soldat de Dieu (« Nous avortons ces chants au milieu des armées », I, 70), le chant des *Fers* s'appuie sur le témoignage intérieur du croyant pour avaliser les tableaux des anges, suivant le principe historiographique décrit plus haut⁸. Aux vers 1191-1206, le poète insère dans la liste des victimes de l'histoire miraculeusement secourues par Dieu, un épisode personnel : la blessure de Beauce qui donna lieu à la vision de Talcy, rappelée aux vers 1425-1429 : « [...] n'oubliant que luy-mesme/ T'a retiré : voilà ton corps sanglant et blesme/ Recueilly à Thalcy sur une table seul/ A qui on a donné pour suaire un linceul. ». L'insertion de l'histoire biographique crée une rupture énonciative forte avec l'apparition théâtrale du sujet poétique prêtant main forte aux coups de pinceau des anges :

**Moy qui rallie ainsy les eschappez de la mort
Pour prester voix et mains au Dieu de leur support,
Qui chante à l'advenir leurs frayeurs et leurs peines,**
Et puis leurs libertez, me tairay-je des miennes ?
Parmy ces aspres temps l'esprit ayant laissé
Aux assassins mon corps en divers lieux percé,
Par l'Ange consolant mes ameres blessures,
Bien qu'impur fut mené dans les régions pures,
Sept heures lui parut le celeste pourpris
Pour voir les beaux secrets et tableaux que j'escris :
Soit qu'un songe au matin m'ait donné ces images,
Soit qu'en la pasmoison l'esprit fit ces voyages,
**Ne t'enquiers (mon lecteur) comment il vid et fit
Mais donne gloire à Dieu en faisant ton profit,**

⁷ Voir les analyses de F. Lestringant à ce sujet, *Lire Les Tragiques*, op. cit., p. 45-52.

⁸ Voir l'analyse de la vision de Talcy par Jean-Raymond Fanlo, *Tracés, Ruptures. La composition instable des Tragiques*, Paris, Champion, 1990, p. 184-189.



**Et cependant qu'en luy extatic je me pasme
Tourne à bien les chaleurs de mon enthousiasme.⁹**

Le premier vers hisse d'emblée le poète au rang des miraculés, « ces eschappes de la mort », qui sont autant d'exemples et de preuves des « merveilles de Dieu » (VI, 702). De témoin charnel de l'histoire, avec « [s]on corps en divers lieux percé », il devient le dépositaire des « secrets » de Dieu, par l'intermédiaire de l'ange qui le conduit au ciel. Si la mise en scène de la vision, décrite comme une séparation de l'âme et du corps, doit beaucoup à la tradition gréco-latine (le songe de Scipion, le mythe d'Er dans *La République* de Platon) ainsi qu'à la kabbale chrétienne (la lecture des astres)¹⁰, elle renvoie aussi au songe prophétique (v. 1201) et à l'extase mystique (v. 1202). Le poète se refuse à choisir, non sans désinvolture, entre les deux options, ce qui ne l'empêche pas d'opter pour un langage ouvertement mystique : « en luy extatic je me pasme ». La vision mène à la révélation, qui se dit en termes d'union, anticipant ainsi sur les vers finaux des *Tragiques* :

Mes sens n'ont plus de sens, l'esprit de moy s'envolle,
Le cœur ravy se taist, ma bouche est sans parolle :
Tout meurt, l'ame s'enfuit, et reprenant son lieu
Extaticque se pasme au giron de son Dieu. (VII, v. 1215-1218)

L'extase de Talcy constitue une preuve sensible de la béatitude céleste qui attend l'élus dans cet au-delà que s'efforce de transcrire le poète à la fin de *Jugement*. La vision des *Fers* annonce la révélation prophétique de *Vengeances*, placée sous le signe de la repentance et de la régénération par la foi¹¹. Dans un cas comme dans l'autre, mais suivant deux modes différents de communication avec le divin, le poète fait l'expérience de la mort et de la résurrection, qui transforme l'esprit « impur » en esprit régénéré par la vision céleste. Sans employer le vocabulaire calvinien attendu, qu'il remet aux vers 1419sq¹², d'Aubigné confie à la fiction mystique la charge de traduire l'illumination du cœur du croyant par l'Esprit, le témoignage intérieur de la grâce, qui octroie la connaissance de Dieu et, par surcroît, le savoir historique. La vision de Talcy lui confère le don de prophétie, avant même la transmutation jonassienne de l'exorde de *Vengeances*. Le poète, illuminé par la foi, assuré de son salut, peut désormais prendre la place des anges, devenir à son tour « historien des terres » (V, 323) et peindre « les beaux secrets et tableaux », dont le sens s'éclaire sous la plume de l'élus de Dieu. Par de « soigneux discours/Adjoustez au pinceau » (V, 310-311), il est désormais à même d'inscrire dans ses vers « les conseils plus secrets, les heures et les jours,/ Les actes et le temps » (V, 309-310), « et tout l'ordre des faicts » (V, 313). L'expérience mystique inspire le poète en suscitant l'écriture d'une histoire révélée dont doit tirer profit le commun des chrétiens : « Et cependant qu'en luy extatic je me pasme / Tourne à bien les chaleurs de mon enthousiasme ». Dire l'expérience de Dieu pour instruire les autres et les éclairer sur les ressorts cachés de l'adversité : telle est la dynamique de cette mystique démonstrative, qui conduit du « voir » (la contemplation) et du « sentir » (l'extase) au « faire croire » (l'exhortation à la foi), suivant une

⁹ *Les Tragiques*, chant VI, v. 1191-1206. C'est moi qui souligne.

¹⁰ Voir les hypothèses de Jean-Raymond Fanlo, *Ibid.*

¹¹ Je ne reviendrai pas sur la mise en scène de la transfiguration du poète en prophète, abondamment commentée par la critique.

¹² Il faut attendre les vers 1419-1446, au seuil de la fable du vieillard Océan, pour que le poète traduise en termes théologiques la révélation mystique de Talcy : « Tu m'as montré, au Dieu, que celui qui te sert /Sauve sa vie alors que pour toy il la perd:/Ta main m'a délivré, [...]. » Le poète y fait l'expérience de son élection et de la grâce divine, qu'il hisse au rang de promesse pour tous les fidèles zélés et persévérants.



démarche apologétique à peine masquée. L'histoire prend un nouveau sens sous l'éclairage de la foi, qui en rajuste les écarts comme elle en répare les dysfonctionnements.

Dans la posture du croyant extatique comme sous les traits du prophète, c'est la même mission historique que revendique le poète. Les vers 89-90 de *Vengeances* annoncent un programme poétique *a priori* paradoxal : « Ainsy les visions qui seront icy peintes / Seront exemples vrais de noz histoires saintes ». La vision prophétique attendue depuis l'accomplissement de la promesse de Joël – « j'escris [...] / les songes d'un viellard, les fureurs d'un enfant » (VI, 63-64) – se change en exemple historique. Le poète troque son habit de témoin oculaire pour celui d'exégète de l'histoire : il n'est plus seulement le rapporteur des choses vues et vécues, mais encore le prophète visionnaire, capable d'embrasser l'Histoire universelle et de lui donner un sens, d'ordonner la confusion de l'actualité pour en dégager la signification transcendante et rendre aux événements « leur identité providentielle »¹³.

L'exégèse de l'histoire ou le poète herméneute

Prophétiser revient à déchiffrer l'histoire. Et inversement, la décrypter consiste à interpréter les faits comme des signes. Une telle pratique prend assise sur une conception particulière de l'histoire, qu'il importe de rappeler à grands traits, et ce d'autant plus que d'Aubigné s'inspire d'ouvrages calvinistes d'histoire ecclésiastique, notamment des *Histoires Memorables des grands et merveilleux jugements et punitions de Dieu avenues au monde* de Chassanion de Monistrol et du martyrologe de Jean Crespin¹⁴. Pour les protestants, l'histoire ne saurait se borner à un ensemble d'événements singuliers et révolus. Elle est au contraire polysémique : les faits excèdent leur unicité pour entrer dans un réseau sémiologique très cohérent, où ils prennent sens les uns par rapport aux autres comme au regard d'une transcendance qui les coordonne. Les Écritures, à l'aune desquelles se mesure toute chose, constituent la pierre angulaire de ce système. L'histoire ne fait rien moins qu'actualiser les faits et dits bibliques : pour reprendre l'heureuse formule de Claude-Gilbert Dubois, elle constitue « la Parole de Dieu faite Acte »¹⁵. L'histoire rejoue sans fin les scènes primordiales fixées une fois pour toutes dans le livre sacré. Celui-ci représente ainsi le code immuable selon lequel s'interprètent les faits, la structure signifiante qui discipline leur désordre apparent.

Le travail de l'historien consiste dès lors en une lecture allégorique de l'événement : il lui incombe de repérer les équivalences pour faire ressortir le principe de cohérence qui gouverne l'histoire. A travers une périodisation temporelle tripartite (Ancien Testament, Eglise primitive et Eglise moderne), inspirée de Chassanion¹⁶, d'Aubigné prouve, dans son catalogue des châtements divins, que le présent se contente de répéter le passé, et que l'un et l'autre ne font qu'imiter le paradigme biblique, suivant une logique réflexive qui abroge les identités. La cruauté de Charles IX est à l'image de celle d'Hérode, qui reconduit avec la Saint-Barthélemy le massacre de Innocents. :

¹³ Voir Michel Jeanneret, « *Les Tragiques : mimesis et intertexte* », *Le Signe et le texte*, éd. L.-D. Kritzman, Lexington, French Forum, 1989, p. 106.

¹⁴ Jean Crespin et Simon Goulart, *Histoire des martyrs persecutez et mis à mort pour la verité de l'Evangile depuis le temps des Apostres jusques à present*, Genève, 1582. Pour la conception protestante de l'histoire, voir Claude-Gilbert Dubois, *La Conception de l'Histoire en France au XVI^e siècle*, Paris, Nizet, 1977, p. 33-41. Voir aussi les analyses de Marie-Madeleine Fragonard, *La Pensée religieuse d'Agrippa d'Aubigné et son expression*, Lille, Didier Erudition, 1986, p. 770-840.

¹⁵ C.-G. Dubois, *op. cit.*, p. 395.

¹⁶ Voir éd. J.-R. Fanlo, 1995, *op. cit.*, II, p. 895. On retrouve cette périodisation tripartite dans la *Chambre dorée* et dans les tapisseries des *Aventures du baron de Faeneste*, *Œuvres*, éd. Henri Weber, Jacques Bailbé et Marguerite Soulié, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1969, Livre IV.



Aujourd'huy comme toy les abusez tyrans
Pour blesser l'Eternel massacrent ses enfants,
Et sont imitateurs de ta forcenerie
[...]. (VI, 459-461)

Catherine de Médicis est, pour sa part, la copie moderne de Jézabel, qui représente aussi par extension le « vif miroir des ames de noz grands / Pourtraict des coups du ciel, salaire des tyrans » (VI, 343-344). La peine exemplaire de Jézabel comme celle des autres personnages bibliques annoncent la punition des persécuteurs postérieurs de l'Église. La règle ne souffre aucune exception : l'opresseur ne saurait échapper aux représailles. Tel est l'enseignement immuable du livre sacré. Les châtiments surnaturels des persécuteurs constituent la preuve infaillible de la justice du Ciel, qui répare à coup sûr les injustices terrestres :

Voyez quels justes poids, quelles justes balances
Balencent dans les mains des celestes vengeance,
Vengeances qui du ciel descendent à propos,
[...] (VI, 905-907)

Non seulement l'agresseur n'échappe pas aux coups divins, mais sa peine est à proportion de son crime. C'est la leçon rémanente de *Vengeances*, que reconduit d'ailleurs l'auteur de *l'Histoire universelle* à l'occasion d'un chapitre, avatar condensé de l'inventaire moderne¹⁷. L'exorde annonce d'emblée le principe de retournement qui fait de la faute la réplique exacte du péché :

Nous verrons dechirer d'une couleur plus vive
Ceux qui ont dechiré l'Eglise primitive :
[...] (VI, 93-97)

Et d'Aubigné de confirmer :

C'est faire son proffict de ces leçons nouvelles
De voir que tous pechez ont les vengeances telles
Que merite le fait, et que les jugements
Dedans nous, contre nous trouvent les instruments :
De voir comme Dieu peint par juste analogie
Du crayon de la mort les couleurs de la vie. (VI, 788-794)

Il récapitule à la fin du livre la loi analogique en la radicalisant pour répondre au scepticisme des « scribes », qui exigent des miracles (VI, 1067-1102) :

¹⁷ Voir *Histoire universelle*, éd. André Thierry, Genève, Droz, 1981, I, chap. XI. L'auteur y commente le livre de *Dan*, que J.-R. Fanlo identifie à *Vengeances* (éd. 1995, *op. cit.*, II, p. 898). Voir p. 239-240 : « Il courut un Livre, qui s'appelloit *Dan*, c'est-à-dire Jugement, dans lequel, après une grande liste de Neron, Domitian, Adrian, Severe, Herminian, Valerian, Aurelian, Diocletian, Maximian, Maximin, Julian, Commode, Valentinian, Zenon Isaurique, Honorique, Constant, Arrius, et autres, desquels il remarquoit les inhumanitez, et les morts horribles, avec une analogie notable de leur vie et de leur mort : après, di-je, ceste liste, il en produisoit une de ceux qui en ce temps s'estoyent monstrez plus ardents à l'extinction des Reformés, observants la mesme proportion de leur façon de vivre, et de leur maniere de mourir. »



Le meurtrier sent le meurtre et le paillard attise
En son sang le venin fruit de sa paillardise :
L'irrité contre Dieu est frappé de courroux,
Les eslevez d'orgueil sont abbatu de poux :
Dieu frappe de frayeur le fendant temeraire,
De feu le boutte-feu, de sang le sanguinaire.
Trouvez-vous ces raisons en la chaîne du sort ?
Telle proportion de la vie à la mort ? (VI, 1073-1080)

Certes, depuis la Pentecôte, où « l'Église prit / En des langues de feu la langue de l'esprit », « les monstrueux miracles / N'ont plus été fréquents » (VI, 750-752). En dépit de la raréfaction des signaux divins, « Encore le Chrestien aura icy dedans / Pour chanter, l'atheiste, en grincera les dents » (VI, 767-768). Les histoires mémorables de Chassanion et le martyrologe, dont s'inspire pour l'essentiel le catalogue de *Vengeances*, assignent la même signification religieuse aux punitions des persécuteurs, qui vengent d'une certaine manière les persécutés. C'est pourquoi on ne saurait lire *Vengeances* sans *Les Feux* ni *Les Fers*, avec lesquels il forme un ensemble signifiant : par la constance extraordinaire des martyrs, par la persévérance des persécutés, par les représailles spectaculaires des agresseurs, les trois livres attestent l'action miraculeuse de Dieu. Non seulement les morts atroces de *Vengeances* donnent un sens aux supplices des *Feux* et aux massacres des *Fers*, mais elles les subliment en validant leur identité surnaturelle et en prouvant ainsi la permanence de l'Église. Le triptyque relève d'une hagiographie qui pour être affective n'en est pas moins cohérente. Il montre la sainteté (le terme est employé par d'Aubigné) de la communauté, faible et forte, humble et glorieuse, grâce aux actions merveilleuses de Dieu, interprétées comme autant de signes de son élection.

A vrai dire, l'ensemble des *Tragiques* et de la production albinéenne s'attache à prouver l'élection du peuple protestant par le biais d'une démarche dialectique qui opère un renversement des valeurs : l'affliction, et non la gloire, constitue la marque distinctive de l'élus¹⁸. Le renversement des valeurs entraîne, dans une perspective eschatologique, le retournement des situations : l'opprimé triomphera, l'orgueilleux sera anéanti. Tel est le cadre de pensée, inspiré de l'herméneutique calvinienne, dans lequel s'inscrivent *Les Tragiques*. Les protestants trouvent assurément un motif de consolation dans cette vérité qui donne un sens aux persécutions qu'ils endurent. Voilà qui explique aussi le mépris des honneurs et, pour ainsi dire, la recherche des souffrances, formulés par le fidèle éclairé :

Venez donc pauvreté, faim, fuites, et blessures,
Bannissements, prison, proscriptions, injures,
Vienne l'heureuse mort, gage pour tout jamais
De la fin de la guerre, et de la douce paix.
Fuyez, triomphes vains, la richesse, la gloire,
Plaisirs, prospérité, insolente victoire,
O Pièges dangereux, et signes évidents
Des tenebres, du ver, et grincement de dents. (VI, 733-740)¹⁹

¹⁸ Voir Cl.-G. Dubois, *ibid.*, p. 38. C'est le sujet par excellence des méditations sur les Psaumes 73 et 84. Voir *Petites Oeuvres meslees*, éd. V. Ferrer, Paris, Champion, 2004. Pour l'interprétation de la souffrance comme signe d'élection, voir aussi Marie-Madeleine Fragonard, *op. cit.*, p. 555 sq.

¹⁹ Voir aussi la prosopopée de l'Église dans la *Méditation sur le Pseaume 73*, éd. citée, p. 233 : « Et vous, peux de Juda, méprisez les vaines marques des honneurs, [...]. Quittez joyeux ce qui sent la bouë et la terre ; quittez sans regarder à regret Sodome bruslante, car il faut aspirer, et bien tost parvenir à la couronne celeste qui fleurit à l'Éternité. »



Cette opposition radicale entre l'ordre des triomphes mondains et celui de la vraie foi s'inspire des leçons du *Livre de Daniel*, qui jouit d'une fortune considérable au XVI^e siècle et qui influença de manière décisive l'historiographie réformée²⁰. Les protestants reconnaissent leur propre histoire dans celle du petit groupe de résistants qui fait front à la terreur exercée par les rois puissants et idolâtres de Babylone. Au cœur de la souffrance et des ténèbres, la communauté reste fidèle au vrai Dieu, et s'obstine à célébrer sa parole. C'est là l'histoire des huguenots du XVI^e siècle, mise en scène dans *Les Tragiques* : d'Aubigné reprend à neuf le contenu épisodique du livre biblique ainsi que le message d'espérance au cœur du désespoir, qui résulte de l'interprétation eschatologique d'un présent où le malheur est promesse de bonheur. Loin des courants daniélistes qui attendent du prophète des révélations sur les temps présents et futurs, d'Aubigné ne retient que l'intrigue babylonienne, la leçon morale et le message apocalyptique : la résistance des opprimés, le mirage de la grandeur temporelle et le sens de l'épreuve, le triomphe assuré des persécutés²¹. A partir de *Vengeances*, qui coïncide avec l'effusion de l'Esprit, l'histoire s'écrit sous l'éclairage du Jugement dernier, qui redéfinit les événements d'une actualité désespérante²². La perspective apocalyptique transfigure la tragédie historique, dont le comble fut atteint avec la Saint-Barthélemy, elle renverse aussi la désillusion temporelle en espérance céleste. Décrypter le passé revient donc *in fine* à transcender l'histoire en la soumettant à une lecture eschatologique propre à révéler la persévérance du dessein de Dieu, et par ricochet, à édifier et consoler le fidèle.

LES CONSOLATIONS DE L'HISTOIRE OU LE POÈTE PASTEUR

Telle est sans doute la mission souterraine, jamais avouée comme telle, que s'assigne le poète des *Tragiques*. S'il ne revendique pas le titre de pasteur, alors qu'il se présente sous les traits du témoin, de l'historien et du prophète, il en prend la posture et réinvestit son discours. Instruire, exhorter et consoler, tels sont les devoirs que le pasteur remplit dans le cadre de la prédication orale comme dans les manuels de dévotion. L'appropriation du modèle pastoral chez les poètes laïcs est monnaie courante dans la deuxième moitié du XVI^e siècle : Odet de La Noue et Jean de Sponde avaient, avant d'Aubigné, expérimenté les ressorts actifs du langage des pasteurs, de l'herméneutique sacrée comme de l'argumentaire biblique. Les vives peintures des *Tragiques* ont pour seul horizon la vive parole de Dieu, que le poète entend transmettre aux fidèles. Les visions historiques de *Vengeances* comme les visions prospectives et contemplatives de *Jugement* ne sont rien de plus que les figurations des promesses divines, signes avant-coureurs du salut qui doivent affermir le chrétien dans sa quête. D'Aubigné conjugue la mission de l'historien et celle du pasteur-prophète : rendre aux événements leur signification pour fortifier la foi du chrétien. Le discours homilétique sous-tend les tableaux historiques et les visions prophétiques ainsi que leurs commentaires d'escorte. La lecture signifiante des désordres de l'histoire a pour dessein d'inciter à la piété, dont il faut redoubler les exercices au cœur des persécutions. Le poète extatique du livre VI invite ainsi ses lecteurs à tirer profit des tableaux célestes qu'il peint sous leurs yeux : « donne gloire à Dieu en faisant ton profit/ Et cependant qu'en luy extatic je me pasme/ Tourne à bien les chaleurs de mon Enthousiasme » (V, 1204-1206). Dans les vers 477-482, après un questionnement topique, que

²⁰ Voir C.-G. Dubois, *op. cit.*, p. 387 sq.

²¹ Cette restriction s'explique peut-être par les réticences de Calvin envers lesdits courants. Voir l'interprétation calvinienne du *Livre de Daniel*, commentée par C.-G. Dubois, *op. cit.*, p. 466 sq.

²² Voir VI, v. 89-90, commentés par J.-R. Fanlo, *Tracés, ruptures. La Composition instable des Tragiques*, *op. cit.*, p. 190-191.



l'on retrouve dans la poésie chrétienne autant que dans les méditations bibliques, celle d'Antoine de La Roche-Chandieu et de Jean de Sponde²³ :

Que fuions nous, la vie ? que cerchons-nous, la mort ?
Cerchons-nous la tempeste ? avons-nous peur du port ?

Le poète engage le fidèle à s'en remettre à Dieu seul en lui dictant les mots de sa prière :

Tendons les mains à Dieu puisqu'il nous les veut tendre,
Et lui disons : Mon ame en tes mains je viens rendre,
Car tu m'as racheté, ô Dieu de vérité.

Dans les interstices des tableaux célestes et des visions prophétiques se loge une parole pastorale topique. Le poète y rappelle les principes théologiques fondamentaux (ici la rédemption), il y décline des directives spirituelles ainsi que des formulaires de prières propres à secourir le fidèle en proie au découragement ou aux doutes, il y reconduit enfin les grandes lignes de l'herméneutique réformée : la spiritualité de l'épreuve et du martyr, la dynamique salutaire de l'affliction, la justification par la foi, la remémoration intérieure des promesses divines.

Comme *Les Tragiques*, les manuels de dévotion à succès, composés par les contemporains d'A. d'Aubigné, Daniel Toussain, Simon Goulart, Pierre Du Moulin, Timothée Le Duchat ou Samuel Durant, n'offrent d'autre perspective au drame protestant qu'une solution eschatologique²⁴ : ils s'achèvent en bonne logique sur la félicité éternelle, horizon gratifiant de l'opprimé patient et persévérant. Ils invitent le fidèle à l'invocation de Dieu et à la « méditation du salut » sur la base d'une comparaison entre guerre historique et combat spirituel, légitimée par le verset de Mathieu (10, 39) : « Et vous serez hays de tous, à cause de mon Nom : mais qui me soustendra jusques à la fin, cestuy-là sera sauvé ». « Tu m'as montré, ô Dieu, que celui qui te sert/ Sauve sa vie alors que pour toy il la perd », dira le poète des *Fers* (1431-1432), ou encore « A vous la vie, à vous, qui pour Christ la perdez,/ Et qui en la perdant tres-seure la rendez » (VII, 27-28). Le moyen le plus efficace pour supporter l'épreuve terrestre, pour endurer avec patience « la croix du Christ », « c'est de nous représenter la couronne, et de nous ramentevoir les promesses d'une commémoration éternelle, d'une bien-heureuse immortalité »²⁵. La consolation politique rejoint l'argumentaire éprouvé de la consolation spirituelle : « En somme nostre plus grand contentement et consolation aux souffrances, c'est la méditation de cette joye qui nous attend au Ciel, apres que nous aurons courageusement combattu »²⁶. Après avoir exhorté le fidèle à « prendre les afflictions en patience [...] parce que Dieu le veut [...] et parce qu'elles sont marques des enfans de Dieu », les pasteurs achèvent leur démonstration en forme de parénèse par une description de la félicité terrestre²⁷. Il s'agit de décrire la béatitude à venir pour exhorter à la vie chrétienne et, en sous-roche à confirmer sa confession. D'Aubigné ne dit pas autre chose avec ses mots de poète bien sûr. Le cheminement des *Tragiques* suit la même argumentation que les livres de dévotion. Ils prennent pour centre

²³ Antoine de Laroche-Chandieu, *Méditations sur le Psalme XXXII, Traduites de latin en françois (...)* ont esté aussi adjoustez cinquante octonaires sur la vanité du monde, par A. Zamariel, Genève, L. Laimarie, 1583 ; *Octonaires sur la vanité et inconstance du monde*, éd. F. Bonali-Fiquet, Genève, Droz, 1979 ; Jean de Sponde, *Oeuvres littéraires*, éd. A. Boase, Genève, Droz, 1978.

²⁴ Voir Daniel Toussain, *L'Exercice de l'âme fidèle, Assavoir Prieres et Méditations pour se consoler en toutes sortes d'afflictions*, Francfort, André Wechel, 1578 ; Simon Goulart, *XL tableaux de la mort*, Lyon, A. de Harsy, 1606 ; Pierre Du Moulin, *Du combat chrestien ou des afflictions*, Sedan, 1622 ; Timothée Le Duchat, *Méditation sur le 10 verset de Mt 11, 22*, Sedan, 1623 ; Samuel Durant, *Méditation pour les Eglises réformées de France sur les afflictions de ce dernier temps*, Sedan, J. Jannon, 1622.

²⁵ Le Duchat, éd. citée, p. 6.

²⁶ *Ibid.*, p. 30.



focal la méditation du salut et de la joie céleste, quitte à faire quelques détours, qu'autorise la poésie. Aux côtés du spectacle de l'horreur, celle des massacres des *Fers*, celle des châtiments de *Vengeance* ou celle des malédictions divines de *Jugement*, aux côtés des imprécations et des avertissements du prophète justicier, s'élève à la fin des *Tragiques* une parole rassérénée qui célèbre la « tressaillante joie » des élus (VII, v.69), résonne aussi une voix mystique qui s'épuise à exprimer l'éblouissement de la contemplation jusqu'à son extinction : « Le cœur ravy se taist, ma bouche est sans parole » (VII, 1216). Cependant, ces visions extatiques de Dieu ne sont pas à proportion d'homme – Dieu est ce que l'œil ne peut voir selon le mot de Paul cité au vers 1214 –, elles restent strictement prospectives en dépit de la fiction apocalyptique. C'est que la mise en scène biblique se met au service d'un enseignement spirituel : Dieu n'est visible que dans l'intelligence de l'histoire à laquelle seul le croyant transfiguré par la foi peut accéder. Or précisément la dramaturgie poétique des *Tragiques* se subordonne à ce projet pastoral et dévotionnel fondamental : éclairer l'histoire par le livre sacré afin d'aviver l'espérance du fidèle et lui donner la connaissance par l'évidence de la foi. Nul ne s'étonnera alors de la représentation euphorique de l'affliction qui traverse l'œuvre d'Aubigné. L'histoire adverse réjouit le croyant parce qu'il y rencontre Dieu (de manière médiate certes) comme la promesse d'un futur assuré. En spiritualisant l'affliction des justes et l'horreur des massacres, la foi les convertit en joie. Cette affection paradoxale s'appuie sur la théologie paulinienne qui nourrit les argumentaires de la littérature réformée.

La convergence des deux discours, poétique dans *Les Tragiques* et pastoral dans les méditations chrétiennes, montre assez la continuité des productions protestantes et l'esprit communautaire qui les caractérise. L'imaginaire et l'argumentaire des *Tragiques* mettent en scène une pensée réformée commune que d'Aubigné partage avec ses coreligionnaires. Si insolite et inclassable que paraisse l'œuvre du poète, elle porte les marques d'une appartenance confessionnelle qui valent comme autant de signes de reconnaissance. Quel que soit le genre choisi, la littérature ne saurait avoir d'autre mission que de servir la communauté réformée – le Parti huguenot pour d'Aubigné, l'assemblée des fidèles pour les pasteurs.

L'édification et la consolation chrétiennes, bien réelles, poursuivent des fins pragmatiques. Après le massacre de la Saint-Barthélemy, les pasteurs s'engagent dans une reconquête confessionnelle, à l'heure où la communauté réformée est menacée dans ses œuvres vives, où les tentations de conversion se multiplient sous la pression des guerres et des défaites. Dans leurs méditations chrétiennes, Antoine de Laroche-Chandieu, Théodore de Bèze et Daniel Toussain, avouent le détournement militant de la consolation à visée confessionnelle : il s'agit de fortifier une foi vacillante, d'encourager les plus fermes, et peut-être de ramener les apostats au giron de la religion réformée :

J'ay pensé, tant pour consoler et fortifier de plus en plus ceux qui par la grace de Dieu sont demeurez fermes jusqu'à present : que pour redonner courage à ceux qui l'ont perdu, et qui se sont laissez aller au gré de la tempeste apres les idolatries, qu'il n'y avoit rien plus propre et à propos, que de vous remettre devant les yeux les articles de nostre foy, avec breves meditations et prieres qui vous en donnent la sommaire intelligence, et comme le suc et la substance²⁸.

Les remous de l'histoire poussent l'inspiration dévotionnelle comme la veine poétique sur la brèche. Il faut redonner sens à des croyances que l'histoire nie avec la dernière énergie. D'où la nécessité de revenir sur les illustres exemples des temps bibliques ou d'un passé plus récent, sur ces athlètes de la foi, qui allèrent jusqu'au bout de leurs convictions, sans jamais se départir de la vérité de l'Évangile. D'Aubigné comme les pasteurs invitent les chrétiens

²⁷ Voir V. Ferrer, *Exercices de l'âme fidèle. La littérature de piété en prose dans le milieu réformé francophone des origines de la Réforme à la révocation de l'Edit de Nantes*, Genève, Droz, 2014, chapitre 3.

²⁸ Daniel Toussain, éd. citée, Préface non paginée.



contemporains, en proie aux doutes et au découragement, à un travail de mémoire pour contrer l'adversité par l'imitation, pour conforter la foi par l'exemple, seul moyen d'œuvrer à la survivance d'une confession en péril.

C'est bien ainsi qu'il faut lire *Les Tragiques*, comme une hagiographie poétique et confessionnelle. Ils ravivent, au cœur de la paix douteuse de l'Édit de Nantes, l'histoire douloureuse et exemplaire de la communauté réformée, ils la produisent dans son intelligibilité devant une descendance oublieuse et ingrate, ayant perdu la vue et le cœur : la vue pour comprendre l'histoire et le cœur pour réchauffer le zèle éteint. Le poème d'Agrippa d'Aubigné prend le sens d'un blâme à l'attention des tièdes ou des convertis, d'un encouragement à l'adresse des fidèles persévérants, dont il entend bien soulever l'enthousiasme par ces vers pleins de promesses. Pour donner un sens à l'injustice terrestre et justifier en somme l'échec de l'histoire, il faut passer par le spectacle de la souffrance et de la violence, il faut repaître les yeux de l'affligé des tableaux des malédictions et des châtements divins. Le militant convaincu apaise sa colère et canalise son énergie débordante dans l'exercice jubilatoire de vers démesurés et brûlants. Qui sait si d'Aubigné ne trouva pas dans l'évidence de la poésie la consolation que lui refusa l'histoire ?



BIBLIOGRAPHIE

ŒUVRES

- Aubigné, Agrippa d', *Aventures du baron de Faeneste*, Œuvres, éd. Henri Weber, Jacques Bailbé et Marguerite Soulié, Paris, Gallimard, coll. " Bibliothèque de la Pléiade ", 1969.
- Aubigné, Agrippa d', *Histoire universelle*, éd. André Thierry, Genève, Droz, 1981.
- Aubigné, Agrippa d', *Les Tragiques*, éd. Jean-Raymond Fanlo, Paris, Champion, 1995.
- Aubigné, Agrippa d', *Les Tragiques*, éd. Frank Lestringant, Paris, Poésie/Gallimard, 1995.
- Aubigné, Agrippa d', *Petites Oeuvres meslees*, éd. V. Ferrer, Paris, Champion, 2004.
- Crespin, Jean et Goulart, Simon, *Histoire des martyrs persecutez et mis à mort pour la verité de l'Evangile depuis le temps des Apostres jusques à present*, Genève, 1582.
- Du Moulin, Pierre, *Du combat chrestien ou des afflictions*, Sedan, 1622.
- Durant, Samuel, *Meditation pour les Eglises reformées de France sur les afflictions de ce dernier temps*, Sedan, J. Jannon, 1622.
- Goulard, Simon, *XL tableaux de la mort*, Lyon, A. de Harsy, 1606.
- Laroche-Chandieu, Antoine de, *Meditations sur le Psalme XXXII, Traductes de latin en françois (...) ont esté aussi adjoustez cinquante octonaires sur la vanité du monde*, par A. Zamariel, Genève, L. Laimarie, 1583.
- Laroche-Chandieu, Antoine de, *Octonaires sur la vanité et inconstance du monde*, éd. F. Bonali-Fiquet, Genève, Droz, 1979.
- Le Duchat, Timothée, *Meditation sur le 10 verset de Mt 11, 22*, Sedan, 1623.
- Sponde, Jean de, *Oeuvres littéraires*, éd. A. Boase, Genève, Droz, 1978.



Toussain, Daniel, *L'Exercice de l'âme fidèle, Assavoir Prieres et Meditations pour se consoler en toutes sortes d'afflictions*, Francfort, André Wechel, 1578.

TEXTES CRITIQUES

Cassin, Barbara, « Procédures sophistiquées pour construire l'évidence », *Dire l'évidence (philosophie et rhétorique antiques)*, Paris, L'Harmattan, 1997.

Dubois, Claude-Gilbert, *La Conception de l'Histoire en France au XVI^e siècle*, Paris, Nizet, 1977.

Fanlo, Jean-Raymond, *Tracés, Ruptures. La composition instable des Tragiques*, Paris, Champion, 1990.

Ferrer, Véronique, *Exercices de l'âme fidèle. La littérature de piété en prose dans le milieu réformé francophone des origines de la Réforme à la révocation de l'Edit de Nantes*, Genève, Droz, 2014.

Fragonard, Marie-Madeleine, *La Pensée religieuse d'Agrippa d'Aubigné et son expression*, Lille, Didier Érudition, 1986.

Hartog, François, *Évidence de l'histoire. Ce que voient les historiens*, Paris, Editions de l'école des hautes études en sciences sociales, « Cas de figure », 2005.

Jeanneret, Michel, « *Les Tragiques : mimesis et intertexte* », *Le Signe et le texte*, éd. L.-D. Kritzman, Lexington, French Forum, 1989.

Lestringant, Frank, *Lire Les Tragiques*, Paris, Classiques Garnier, 2013.

Pot, Olivier (dir.), *Entre Clio et Melpomène. Les fictions de l'histoire chez Agrippa d'Aubigné*, Paris, Classiques Garnier, 2010.